CR de la réunion de bureau du 13 décembre 2018 20h30

Présents: Manu, Catherine, Virginie, Pascal, Damien, Daniel, Marie-Estelle

Absentes excusées: Bénédicte, Valérie Secrétaire de séance: Marie-Fstelle

Ordre du jour

1. Atelier vocal: en déterminer le prix

coût de salaire horaire d'Alain: 51,70 de l'heure TTC

tarif 2017/2018: 50 euros

en partant sur la base de 21h avec un petit choeur de 12 personnes coût

réel par personne: 90,50 (1085,70 au total)

coût à payer par l'association si on maintient le prix de 50 euros: 485

euros

décision: prix de l'atelier petit choeur fixé à 55 euros (solde à

charge de l'association: 425 euros)

2. Mécénat: fixer les modalités de l'action

2016/2017: le mécénat a rapporté environ 3300 euros

2017/2018: pas d'action mécénat

2018/2019: nouvelle action à planifier

Rappel:

on distingue d'une part entre particuliers et professionnels, d'autre part entre simple don et citation (sur programme), le don étant déductible fiscalement aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers Outils:

- fichier d'annonceurs
 - --> Catherine regardera sur la clé USB de Claude
- panneau d'annonceurs:
 - --> Damien (dans son garage)
- tableau par commune
 - --> demander à Claude

Décision: demander un volontaire pour centraliser l'opération

--> Catherine fera une annonce en ce sens mercredi prochain

3. Communication: qui?

--> Valérie et sa fille, qui propose de faire des affiches sans inscription. Elles pourront s'appuyer sur l'expérience de Bénédicte.

4 Retraite d'Alain

Date: mi-octobre 2019

--> 6 séances à partir de la rentrée 2019 avec éventuelle prolongation jusqu'à Noël Problèmes:

- succession: trouver quelqu'un et comment trouver quelqu'un qui reprenne en cours d'année
- comment organiser un concert en 6 séances ou un show des 30 ans
 Décision: Manu présentera à Alain les deux options suivantes
 soit rester une année complète
- --> soit organiser dès la rentrée un show des 30 ans

5. Fête des 30 ans: qui? quand? Quoi?

- quand?
 avant les Carmina Burana (avril): difficile à organiser
 après les Carmina Burana (octobre) si Alain part ensuite
 préparation pendant l'année 2019/2020 si Alain reste une année complète
- qui et quoi?
 Décision: carte blanche à Jean-Pierre (sous réserve d'un budget financier)

6. Info finances

- demandes de subvention faites auprès: des Chiffonnières, du Conseil Départemental (800 euros) et de la CCMV (800 euros). Il s'agit des sommes suggérées, pas de réponse encore.
- concert des Carmina: l'emploi de 3 professeurs de musique implique un coût plus élevé que celui d'intermittents, car un CDD couvrant la période allant du début des répétitions au dernier concert.
- Il faudra donc négocier un taux horaire compatible avec le budget

provisionnel.

7. Galette du Nouvel An

date: 9 janvier 2019 il faudrait 6 volontaires pour faire une galette et environ 10 litres de boisson

--> Catherine fera une annonce mercredi prochain

Prochaine réunion mardi 15 janvier 2019 à 20h30 chez Catherine et Manu Reynier, 440 allée des Peupliers à Lans-en-Vercors